

Zeitschrift: Revue économique et sociale : bulletin de la Société d'Etudes Economiques et Sociales

Herausgeber: Société d'Etudes Economiques et Sociales

Band: 28 (1970)

Heft: 3

Buchbesprechung: Bibliographie

Autor: [s.n.]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 14.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Bibliographie

Ni ouvriers, ni paysans: les tertiaires.¹

Le terme « tertiaire » nous est familier, la catégorie socio-professionnelle qu'il désigne l'est beaucoup moins. Elle le deviendra davantage grâce à M. Praderie: aussi bon écrivain que statisticien, il trouve des formules pour décrire et des idées pour expliquer. Ce n'était pas facile car le secteur tertiaire est un « fourre-tout » où l'on range tous ceux qui ne sont ni ouvriers, ni paysans, quelles que soient leur fonction et leur utilité. Sans doute ils ont en commun d'être des producteurs de service, placés par conséquent dans l'ordre logique après les producteurs de biens matériels: il nous faut d'abord du pain. Mais comment trouver un dénominateur commun au publicitaire, au camionneur et à l'officier ? Une subdivision est nécessaire, et le classement est compliqué par leur double qualité: le tertiaire est employé par une entreprise qui occupe une certaine place dans le système de production et il exerce un métier déterminé. Il se peut que les deux ne concordent pas et que le même travailleur soit classé comme secondaire parce que son entreprise fabrique des transistors et comme tertiaire parce qu'il est commis aux écritures. Les comptes de la population active ont choisi de ne retenir que l'appartenance à une entreprise déterminée, ce qui privilégie l'activité collective par rapport à l'activité individuelle. Le secteur tertiaire est alors découpé suivant les fonctions sociales: il opère la distribution des biens (commerce et transports), leur financement (banques et assurances) ou procure des services finals aux particuliers et à l'Etat. L'utilité de ces divers rôles paraît inégale. Platon notait déjà que le rôle du commerçant est plus fondamental que celui du poète ou du pédagogue. L'histoire de la pensée économique est pleine d'objections à la productivité du commerce et d'une façon générale le secteur tertiaire reste soupçonné de parasitisme. Il est pourtant clair qu'une société industrielle a besoin d'organisateurs, soit parce qu'elle utilise des techniques coûteuses et changeantes, soit parce que ses principales unités productives (les grandes firmes) évoluent dans un contexte juridico-administratif compliqué. Il est également clair que le tertiaire couvre les frais généraux de l'Etat, qui a besoin d'ordre public et de formation professionnelle, de même qu'il a besoin de recherche scientifique et de défense nationale. M. Praderie ne soulève pas un problème permettant d'aller plus loin dans le jugement d'utilité. Toute branche tertiaire noue des relations avec bien d'autres activités de l'économie nationale, mais ce que les théoriciens appellent « les liaisons intersectorielles » est plus ou moins important suivant qu'il s'agit de l'hôtellerie, des transports ou de l'hygiène. L'approche de M. Praderie est plutôt démographique et socio-logique. Il mesure la place grandissante que se font les tertiaires dans la population active et souligne que le nombre des nouveaux tertiaires est normalement en rapport avec la place que tient déjà le secteur dans l'économie nationale. Il signale également le lien entre le tertiaire et la ville, « son terrain privilégié », ou le travail féminin. L'économiste retiendra surtout de cette description que les tertiaires prolifèrent dans la société de consommation, mais l'entretiennent, car ils sont particulièrement dépensiers. Leur revenu dépasse, mais de moins en moins, le revenu des autres professionnels. De même que leur travail se distingue, mais de moins en

¹ Michel PRADERIE: *Ni ouvriers, ni paysans: les tertiaires*. Editions du Seuil, un vol. 143 p., Paris 1968.

moins, du travail des autres, toujours moins manuel. La société de l'avenir sera tertiaire en ce sens qu'elle aura une certaine façon de produire, consistant à préparer, contrôler, juger le travail avec la minutie des « tours de main » artisanaux de nos ancêtres.

J. VALARCHÉ

La population active dans les pays développés¹

De l'observation statistique à la politique économique : l'éventail des questions traitées est large et la clarté des réponses tout à fait remarquable. L'analyse qui couvre les deux premières parties a toute la précision qu'on attend du statisticien : les concepts sont rigoureusement définis, les sources documentaires critiquées, les marges d'erreur indiquées. Mais le commentaire concret, les exemples variés (six pays servent de référence) enlèvent toute sécheresse à l'analyse. Jamais le fait n'est laissé « brut » : par exemple la même baisse du taux d'activité a un sens différent selon que la population active est, ou non, à prépondérance agricole. Sans cesse est rappelé le caractère ambivalent des phénomènes économiques : le progrès technique, en réduisant l'effectif de l'agriculture, diminue le taux d'activité (les « vieux » y sont nombreux), mais, en réduisant également l'effort physique du travail, il réintroduit les vieux en d'autres secteurs. La même réduction du travail manuel réintègre les femmes qui étaient les principaux auxiliaires familiaux de l'agriculture. Sans donner de modèles chiffrés, les auteurs exposent les idées qui « sous-tendent » des seuils : ainsi l'accroissement démographique favorise l'expansion jusqu'à un certain taux d'accroissement qui fait barrage à tout progrès économique. La même pondération habile apparaît dans leur appréciation du travail étranger : l'émigrant favorise-t-il plutôt le pays destinataire ou plutôt son pays d'origine ? La frontière empêche d'ailleurs de porter le même jugement sur les effets des migrations internationales et intérieures.

Les connaissances techniques nécessaires à l'élaboration d'un tel ouvrage sont extrêmement vastes. Par exemple, comparer le chômage d'un pays à un autre est difficile car la définition du chômeur n'est pas la même en Europe et en Amérique du Nord. Il en résulte que le minimum incompressible n'est pas le même de part et d'autre de l'Atlantique. Mais la technique n'étouffe jamais la psychologie. L'analyse touche aussi souvent le social que l'économique. Pour expliquer la structure de la population active, les considérations de milieu social (lieu de résidence, forme d'éducation) comptent autant que la rémunération. La mobilité professionnelle et la mobilité géographique des travailleurs dépendent de bien autre chose que du taux de salaire ou même des suppressions d'emploi (les mines du Pas-de-Calais seront toutes fermées avant qu'un mineur se soit décidé à gagner le département voisin).

La troisième partie de l'ouvrage porte sur les politiques de population active, autrement dit les politiques de plein-emploi. C'est l'occasion pour les deux auteurs d'une brillante opposition entre les politiques d'autrefois et d'aujourd'hui. Autrefois la politique de plein-emploi visait à assurer l'égalité du nombre des postes de travail offerts et du nombre des candidats à un emploi; aujourd'hui elle cherche en plus à faire correspondre les structures de l'offre et de la demande d'emploi. Par voie de conséquence, alors qu'on estimait autrefois que la poursuite du plein-emploi reposait sur des mesures générales, aujourd'hui on croit qu'il faut en plus des mesures prises par branche et par région. Même opposition sur le sens de l'intervention. Autrefois la politique du plein-emploi se servait du budget de l'Etat pour relancer la consommation; aujourd'hui elle consiste à contrôler l'accroissement des dépenses de

¹ BLOCH G. ET PRADERIE M. : *La population active dans les pays développés*. Ed. Cujas, Paris 1966.

consommation pour éviter la surchauffe. Divers moyens sont indiqués pour limiter le chômage saisonnier ou assurer l'équilibre professionnel, ce qui donne à l'ouvrage la valeur d'un manuel de politique économique.

J. VALARCHÉ

Institutions politiques et droit constitutionnel.¹⁾

Plus qu'un manuel, autre chose qu'un traité: la onzième édition de l'ouvrage de M. Duverger donne une tournure nouvelle à la collection Themis. Il reste évidemment les préoccupations habituelles d'apprendre aux étudiants à argumenter et de leur indiquer ce qui peut paraître acquis. Mais le nouveau Duverger manifeste un autre souci: combiner différentes méthodes, varier l'éclairage de façon à fournir une « somme » de science sociale, où la politologie, la sociologie, voire l'économie politique, rejoindraient les disciplines traditionnelles comme le droit et l'histoire. Ambition louable en tout temps, et surtout à une époque où l'on prône la pluridisciplinarité. Jusqu'à présent, les manuels Themis, comme les autres, étaient spécialisés: ce n'est donc pas seulement parce qu'il compte 872 pages que le Duverger réédité est plus qu'un manuel.

Il est aussi autre chose qu'un traité, en raison d'une rapidité de plume qui tient plus du journaliste que du professeur. Sans doute l'étendue des analyses évoque un traité, de même que la présentation claire, le découpage soigné. Mais le dogmatisme est absent, la lecture est facilitée par le vocabulaire expressif, l'opposition des formules, et surtout l'auteur laisse ouverte la discussion, préférant élargir l'horizon du lecteur à l'enfermer dans une démonstration irréfutable.

A vrai dire telle partie de l'ouvrage me rappelle les cours en Faculté et telle autre les articles du *Monde*. L'édition nouvelle reproduit évidemment des chapitres longuement mûris: ce qui est ajouté représente de la science en formation. Je crois aussi que la rigueur du raisonnement juridique n'a pas son équivalent dans les autres sciences sociales: le Duverger juriste ne peut avoir le même ton que le politologue.

C'est celui-ci surtout qui intéresse, me semble-t-il, le lecteur de la *Revue Economique et Sociale*. Comme j'ai pratiqué plus les sciences politiques et économiques que le droit, je laisserai à d'autres le Duverger juriste, soulignant pourtant l'intérêt d'un ouvrage de droit public qui ne se borne pas à l'étude des institutions occidentales. J'attacherai mon attention particulièrement à ce qui relie l'histoire des faits et des doctrines.

L'ouvrage est divisé en deux livres intitulés « Les grands systèmes politiques » et « Le système politique français ». Le premier est plus long que le second et surtout plus original: le contexte socio-économique des institutions est analysé hors de France beaucoup plus que pour le pays de l'auteur. Bien sûr les notations politologiques ne manquent pas dans le second livre, par exemple la représentation des différentes catégories professionnelles au Conseil économique et social. On voit aussi que l'auteur a poussé l'examen de la situation politique et sociale française jusqu'à l'époque la plus récente (l'U.D.R. après de Gaulle, etc.). Mais je n'y ai pas trouvé d'étude approfondie sur la relation entre l'évolution économique d'une part, l'évolution politique de l'autre. J'y ai retrouvé par contre, avec plaisir, la thèse de Duveau sur «les deux France». M. Duverger explique bien que la politique française, depuis la Révolution, consiste à chercher un compromis acceptable par les deux moitiés ennemis.

¹⁾ MAURICE DUVERGER: *Institutions politiques et droit constitutionnel*. P.U.F. Coll. Themis, Paris, 1970.

Le premier livre est subdivisé en démocraties libérales et régimes autoritaires. L'analyse du libéralisme est fine et brillante. La liaison entre le développement technique et l'avènement du libéralisme et aussi les limites de la liaison entre les deux sont excellemment montrées. Des tendances autoritaires subsistent dans les pays économiquement développés: Duverger mentionne avec raison l'importance politique de la bureaucratie. Je regrette par contre son explication du succès nazi par la seule crise sans que soit énoncé le mot nationalisme. Je me demande surtout si le désir, très professoral, d'une opposition nette (libéral-autoritaire) ne conduit pas à étendre excessivement la notion de libéralisme. Est-ce que libéral et démocratique sont des termes synonymes ? Duverger le croit puisqu'il mentionne les institutions libérales des cités antiques, où régnait pourtant l'esclavage et la proscription. J'ai lu également avec malaise la description des rapports entre le conservatisme et le libéralisme: présenter les Eglises et les institutions militaires comme des vestiges conservateurs (p. 90) me paraît une erreur. Je ne crois pas non plus que c'est le socialisme qui ait conduit le libéralisme à reconnaître l'importance des conditions matérielles de l'égalité ou le danger des puissances privées: Smith et Sismondi sont antérieurs au socialisme. On peut ergoter, car ces mots en « isme » sont toujours ambigus et désignent tantôt les structures et tantôt les idéologies. Même avec cette précision j'hésite parfois à admettre l'historique de M. Duverger. Pour croire que « l'idéologie socialiste est née de la situation de la classe ouvrière européenne du XIX^e siècle » (p. 358) il faut rayer Babeuf, « l'Exposition de la doctrine de Saint-Simon », d'autres encore. Dans le cas du libéralisme le rapprochement de deux affirmations étonne: p. 74 « les institutions politiques libérales se sont développées à partir d'une idéologie préexistante »; p. 313 « l'idéologie du libéralisme économique s'est formée à partir d'une pratique libérale préexistante ». En fait des structures économiques libérales sont apparues, puis l'idéologie (Locke...) et enfin la prise du pouvoir par la bourgeoisie a introduit des institutions politiques libérales. L'ambiguïté du mot « libéralisme » apparaît encore à l'affirmation de la convergence néolibéralisme-socialisme (p. 95) alors que le néolibéralisme désigne aussi une école très antisioniste (Hayek, Röpke, etc.).

La difficulté de distinguer le formel et le réel apparaît encore dans l'examen des régimes autoritaires. Après une bonne distinction du macro- et du microsocialisme je lis p. 341 que « la coordination peut être beaucoup plus poussée dans le système socialiste » que dans le néocapitalisme. Mais en fait la coordination est meilleure aux Etats-Unis qu'en Union Soviétique. Je lis p. 390: « Il semble que le secret du vote soit généralement respecté dans les Etats socialistes » puis p. 409: « le vote est public, à mains levées... » L'expression « dictature conservatrice » appliquée au nazisme me surprend beaucoup. Peut-on dire qu'un régime qui a supprimé les libertés publiques, le régime parlementaire et le libéralisme économique a maintenu l'ordre établi ? La difficulté de classer sans arbitraire éclate pour le Portugal qui est rangé parmi les « pseudo-fascismes » (?) et pourrait l'être aussi parmi les semi-dictatures, type sud-américain.

Un tableau de tous les systèmes politiques du monde comporte forcément des lacunes. Elles n'enlèvent rien à l'intérêt de cette gigantesque confrontation, où le passé est cité avec le présent, où les régimes s'éclairent l'un par l'autre (vg les organisations de masse des pays socialistes correspondent aux groupes de pression des pays capitalistes), où enfin les rouages des Etats modernes sont démontés assez soigneusement pour que tous les lecteurs comprennent le fonctionnement des sociétés.

JEAN VALARCHÉ

Mémoires d'une européenne¹

Il s'agit dans cette œuvre dense, écrite d'une façon très personnelle, d'un véritable survol de l'histoire contemporaine.

Issue d'une famille alsacienne à la fin du siècle dernier, irriguée d'un sang composite, agrégée et douée d'une énergie morale peu commune, l'auteur était prédisposée tout à la fois aux élans passionnés, freinés ensuite par la froide analyse, à l'enthousiasme des idéaux, suivis de la détresse des échecs.

L'idée, dans ces deux volumes, auxquels s'en ajouteront — nous dit-on — deux autres encore, qui a imprégné l'activité de Louise Weiss, c'est l'ardente volonté de participer à la création d'une organisation internationale, qui par l'autorité d'une justice arbitrale appuyée par des accords d'assistance mutuelle, aurait rendu impossible le retour du carnage de la Première Guerre mondiale.

De janvier 1918 à janvier 1934, soit pendant seize ans, l'*Europe Nouvelle*, revue fondée par Louise Weiss, première femme vraie journaliste professionnelle, animée par elle, portée à bout de bras, fit campagne à travers le monde. Par ses 800 numéros, auxquels collaborèrent les hommes d'élite qui s'affirmaient en France et ailleurs les champions de cette même doctrine, cette publication eut un retentissement dont les retombées sont encore latentes dans le souvenir des générations de l'époque.

Aussi bien, les événements qui secouèrent le monde dans le premier tiers de ce siècle furent-ils d'importance. Louise Weiss en fait le décompte :

En Allemagne

Fuite des Hohenzollern, Guillaume II se réfugiant en Hollande après la défaite de 1918. Echec du mouvement de Spartacus, groupe révolutionnaire dirigé par Liebknecht et Rosa Luxembourg, tous deux assassinés en 1919. Vote de la constitution de Weimar, qui dota l'Allemagne du régime républicain et de sa première Assemblée nationale. Expédition punitive de la Ruhr, occupée par les Français de 1923 à 1925, à la suite de la non-exécution des clauses du traité de Versailles. Inflation; chômage; misère. Plan Dawes réglant le montant des réparations et assainissant les finances allemandes (1923); puis plan Young (1929) allégeant le montant de ces dettes et créant la Banque des règlements internationaux; puis moratoire Hoover (1931) les effaçant totalement, ainsi qu'une partie de celles des Alliés envers l'Amérique. Naissance et triomphe d'Hitler, le parti national-socialiste exigeant l'Anschluss avec l'Autriche, ce qui, lui étant refusé, devait se produire par un coup de force en 1938.

En France

La III^e République, dont la vie fut longue, puisqu'elle couvre les années 1870 à 1940, connut par contre, dès 1917, une véritable cavalcade de ministères : Clémenceau, Millerand, Poincaré, Briand, Painlevé, Herriot, Tardieu, Laval, Boncour, Daladier, Chautemps, le tout débouchant sur une chambre de « Front populaire ». Une série de scandales financiers avait fini par mettre en cause le régime lui-même (entre autres, affaire Staviski). Des ligues d'ex-

¹ Louise WEISS: « Mémoires d'une Européenne ». Tome I: 1893-1919, Payot Paris, 1969. Tome II: 1919-1934, Payot Paris, 1969.

trême-droite, dont celle des Croix-de-Feu du colonel de la Rocque, entretenaient un climat de violence qui finit par aboutir aux émeutes de février 1934, puis au Cabinet Blum et à ses nationalisations.

En Grande-Bretagne

Mort lente de l'Entente cordiale et des illusions nées de la guerre victorieuse (Lloyd George, Bonar Law, Stanley Baldwin). Chômage subventionné. L'Irlande (sans l'Ulster) s'érige en 1921 en Etat libre. MacDonald, le socialiste, fait l'union nationale. Abandon du libre-échange, abandon de l'étalon-or. Les Dominions s'émancipent et paralysent la politique européenne de la métropole. L'Angleterre hésite...

En Italie

En 1915, l'Italie, entrée dans la Première Guerre mondiale aux côtés des puissances de l'Entente, avait reçu au traité de Saint-Germain (1919) le Trentin, le Tyrol méridional, l'Istrie et Trieste, possessions de l'Autriche. Mais en pleine instabilité politique et sociale, en 1922, Mussolini marchait sur Rome et prenait le pouvoir. Dictateur, l'ancien socialiste instituait les corporations. Le fascisme s'avérait aussi nationaliste qu'étatiste. Le Vatican, par le traité de Latran, signé le 11 février 1929, redevenait puissance temporelle et prenait possession de ses Etats.

En Espagne

Demeurée neutre, la tension politique s'était pourtant exacerbée. Le général Primo de Rivera avait, avec l'approbation du roi, établi une dictature. En 1931 cependant, les partis républicains triomphaient aux élections et Alphonse XIII abdiquait. Un soulèvement de la gauche échouait en 1934, mais allait conduire en 1936 au *Frente popular*.

En Europe centrale

Les jeunes Etats transforment péniblement leurs économies jadis complémentaires en économies indépendantes. Le président Masaryk, symbole du libéralisme et de la démocratie, gouverne la Tchécoslovaquie. La petite Entente, contractée en 1921, entre la Yougoslavie, la Roumanie et la Tchécoslovaquie, inspirée par le ministre Edouard Benès, s'organise contre la réaction hongroise. En 1926, le maréchal Pilsudski prend, en Pologne, le pouvoir par un coup d'Etat, instaure un régime dictatorial et, tout en s'appuyant sur l'alliance française, signe des pactes de non-agression avec l'URSS et l'Allemagne.

En Russie

Lénine s'installe en 1918 au Kremlin et assigne à la Révolution une double tâche: la révolution mondiale et l'édification communiste intérieure. Exil de Trotsky (assassiné en 1940 au Mexique) pour avoir préféré la première. A Lénine succède en effet, en 1924, Staline, secrétaire général du Parti communiste, qui, ayant écarté Trotsky, Kamenev et Zinoviev, réussit à tout concentrer entre ses mains. Il estime, lui, plus important d'édifier intégralement le communisme dans un seul Etat, alors que l'opposition faisait de la révolution mondiale et permanente une condition nécessaire. Sanglante épuration des cadres supérieurs du parti et de l'armée, et isolement de la nouvelle Russie soviétique.

En Extrême-Orient

Le faible gouvernement de Nankin (Kuomintang) tend à remettre de l'ordre dans le chaos des généraux chinois. Le Japon, en proie à de graves troubles industriels, se lance et s'enfonce dans les conquêtes: la Mandchourie, la Chine du Nord, puis la Chine du Centre.

Les Etats-Unis

Entrés en guerre aux côtés des Alliés en 1917, leur intervention sera décisive. Wilson affirme le principe des nationalités et préconise la formation d'une association des nations. Mais le Sénat américain, en 1920, rejette à la fois le Traité de Versailles et le Pacte de la S.D.N. La prospérité, poussée à ses sommets, tombe brusquement, et c'est alors, en 1929, une dépression économique qui touche aux abîmes. La prohibition de la fabrication et de la vente des boissons alcooliques est, devant la prolifération d'établissements illicites, abandonnée. Parades de chômeurs. Concurrence de la livre, du dollar et du yen sur les marchés du Pacifique. Le New Deal de Franklin D. Roosevelt tente la remise en ordre du système bancaire, de l'agriculture, de la législation sociale, et, en politique, de l'isolationisme.

A Genève et autres villes internationales

Pacte de la Société des Nations, resté en suspens, mais tout de même signé — sans les USA — en 1920. L'Allemagne y entrait en 1926, l'URSS en 1934. Conférence économique de Gênes en 1922, et simultanément traité séparé de Rapallo entre l'Allemagne et la Russie soviétique. Traité de Locarno, garantissant les frontières générales, en 1925, dont Briand et Stresemann furent les principaux protagonistes. Pacte Briand-Kellog, en 1928, mettant la guerre hors la loi. Echec de la Conférence du Désarmement de 1932-1934, l'accord n'ayant pu se faire sur une définition des armes offensives!

On comprend que les bons esprits de l'époque aient désespéré de la tournure prise par les controverses. Avec les dictateurs et leur théorie du droit dynamique, un accord international ne se signait plus que pour son effet psychologique. Il n'engageait pas ses contractants au-delà d'intentions que les événements modifiaient à coup sûr et qui, transformée par leurs intérêts, redeviendraient, pour eux, le droit. Le droit, c'est-à-dire la force.

A la Société des Nations devait, on le sait, succéder l'Organisation des Nations Unies, qui semble aujourd'hui marquer la même impuissance face aux conflits et aux grands problèmes mondiaux.

La remarque désabusée de Louise Weiss n'est dès lors pas d'un cynisme déplacé quant elle écrit, en présence de l'agonie qu'elle pressent de l'Europe libérale, lors de la discussion du Protocole de Genève de 1924 et de ses ténèbreuses tergiversations: « Je fus plus longue à découvrir une vérité autrement profonde, à savoir que dans toutes ces réunions, assemblées, commissions, colloques, dîners, l'homme contemporain se trouvait en réalité aux prises avec lui-même et qu'il ne savait pas s'il préférerait à des paix ennuyeuses, grosses de difficultés internes, des guerres — meurtrières il est vrai — mais qui ne se conduisaient pas sans beaucoup de profits à plus ou moins long terme et quelques voluptés immédiates. »

Cependant la réalité économique devait, ici et là, dépasser la fiction politique. L'une des allusions qui y est faite par Louise Weiss, en un style plein de respect et d'admiration, est l'évocation d'une personnalité d'exception qu'elle côtoya: Emile Mayrisch. « Tout Européen se doit d'allumer un bâtonnet d'encens à la mémoire d'Emile Mayrisch. Il est injuste de ne trouver mention ni de sa personne, ni de son œuvre, dans les ouvrages nous proposant l'explication des courants qui, à cette époque, auraient pu entraîner l'Europe vers un destin

autre que celui de nouveaux bombardements. Les historiens se jettent sur les hommes d'Etat, les soupèsent, les retournent, les dépècent. Ils les jugent sur documents et, pour le reste, ignorent ce qui n'a pas été écrit. Aussi ont-ils passé à côté d'Emile Mayrisch, sans l'assentiment duquel des dizaines d'hommes publics n'auraient risqué ni un saut, ni une brasse. »¹

Emile Mayrisch était l'âme du consortium de l'ARBED (Aciéries Réunies de Burbach, Esch et Dudelange) et avait été élu, par ses pairs, président du Cartel de l'Acier. Il dirigeait donc un empire international dont le Luxembourg, sa patrie, était devenu le pivot. Sans Emile Mayrisch, sans son influence personnelle et l'immense réseau de ses unités de production reliées entre elles par leur technique, leurs crédits et leurs contrats, les communautés économiques internationales actuelles ne se seraient probablement pas établies sur les rives escarpées de l'Alzette, à portée de vue du siège social de l'ARBED.

Il avait, à plusieurs reprises, relève Louise Weiss, collaboré à l'*Europe Nouvelle* pour y défendre les principes mêmes qui sont aujourd'hui la base du Marché commun. A l'avant-garde de son temps, il estimait que *des ententes économiques de cet ordre qui ne prendraient pas en considération les intérêts des consommateurs et, surtout, des consommateurs ouvriers, ne pourraient contribuer utilement ni à une évolution vers une économie mondiale normale, ni à la paix sociale, ni au rapprochement des peuples.*

Dès 1926, ajoute-t-elle, elle avait fait siennes les conclusions de son remarquable ami. Il lui avait expliqué les pressions, les achats d'affaires et de personnes qui, au lendemain de l'armistice, avaient empêché la désirable et alors possible union douanière franco-belge. Cette union aurait fait tache d'huile. Mais ces manœuvres dilatoires relevaient de l'histoire non-écrite, et donc, ne seront jamais écrites.

Ce sont ces témoignages d'ordre direct et de première main, qui, tout au long des deux ouvrages en cause, donnent un caractère prenant et vivant à ce raccourci d'une tranche de l'histoire, qu'encore une fois bien des lecteurs auront eux-mêmes vécue, avec, comme accompagnement, des restrictions, des deuils, voire des tragédies.

La conclusion, s'il en fallait une, c'est dans la préface du premier tome que nous la trouverions: méditation sur l'oubli. Les conséquences révolutionnaires de l'oubli du passé ont été, en ce xx^e siècle, sciemment exploitées par les conducteurs de peuples qui mènent l'humanité, de la Vistule au Pacifique. Ils ont doublé cet oubli involontaire d'un oubli délibéré afin de creuser entre les générations un fossé « d'insu » plus profond encore, une faille où s'engloutiraient, avec les souvenirs, l'autorité individuelle des parents, la nostalgie du temps des ancêtres et l'histoire tout entière, riche de ses vertus critiques ou prémonitoires. Pour continuer à gouverner, les dictateurs ont besoin de cœurs vierges et de cerveaux lessivés. Le temps les gêne. L'espace leur suffit. D'ailleurs de cet espace, ils en veulent toujours davantage. En Chine, la révolution culturelle brûle les livres; le passé lui est insupportable. En Europe, les bibliothèques ne sont parfois pas loin d'être qualifiées, par les étudiants contestataires, de « dépôts de déjections d'une civilisation bourgeoise à détruire ».

Et pourtant, l'avenir n'a pas l'air de se présenter sans moins d'avatars que le passé. Sans doute faudrait-il, avant tout et par-dessus tout — étant donné la permanence de l'homme dans l'homme — à chacun un supplément d'âme qui permette de sortir d'un cercle où s'enferment inlassablement les humains et leurs civilisations, bourgeoise ou communiste. Un survol de l'histoire! On se plairait à la voir prendre enfin un envol.

FRANCIS YAUX

¹ Une publication du Centre de Recherches européennes a comblé cette lacune: *Emile Mayrisch, précurseur de la construction de l'Europe*, Lausanne, 1967.

Dynamique des besoins sociaux.¹

L'ouvrage de F. Sellier pose un jalon vers la science sociale qui est notre souci, c'est-à-dire une connaissance englobant à la fois ce que nos maîtres appelaient les cadres et les mécanismes. C'est, bien sûr, beaucoup d'ambition, mais nous ne pouvons nous dérober à cette recherche. Les sociétés industrielles ont besoin, pour survivre, de progrès social comme de progrès économique et les manuels les plus raffinés d'économie politique (Baumol, par exemple) visent à comprendre « le comportement des affaires » plutôt que la façon dont sont couverts les besoins sociaux. L'éditeur de F. Sellier note qu'« il faut bâtir une science politique de la vie économique ». L'ouvrage répond à cette exigence sur un point déterminé, montrant dans quelle mesure la société protège l'individu contre ses plus grands risques pécuniaires : maladie, vieillesse et... naissance.

C'est bien ce qui se dégage de l'ensemble du livre, dont l'objet est pourtant indiqué par l'auteur de façon plus étroite. La première phrase de l'introduction, et aussi celle de la conclusion, mentionnent la Sécurité sociale ; la majuscule indique qu'il s'agit de la situation française après la Seconde Guerre mondiale. En fait le contenu du livre est plus large. Le problème de la couverture sociale de besoins individuels est posé en général et les premières applications, telles que les assurances sociales dans l'Allemagne bismarckienne, sont longuement analysées. De même, diverses expériences non-françaises sont traitées en plusieurs chapitres, par exemple l'assurance maladie aux Etats-Unis. L'objet du livre est donc difficile à délimiter : quand on met ou non une majuscule à sécurité sociale, ce n'est pas seulement l'orthographe qui change. Il en résulte des difficultés de jugement, par exemple dans la conclusion. La Sécurité sociale au sens français est peu développée aux Etats-Unis, mais la sécurité sociale en général l'est-elle moins qu'en France ? Je vois des déséquilibres sociaux graves et permanents dans les deux cas, ce qui m'empêche d'accepter le jugement péjoratif de la p. 245.

Je ne crois d'ailleurs pas que l'auteur pouvait éviter cette difficulté. Chercher comment les besoins nouveaux défont les vieilles sociétés oblige à pratiquer la sociologie ou la politologie de même que l'économie politique. F. Sellier exprime à merveille le décalage entre la justification d'une institution et sa nature propre. Ainsi, les allocations familiales en France ont une « idéologie » démographique et servent en fait à neutraliser certaines revendications sociales. De même l'auteur a su indiquer « les séquences qui s'insèrent entre une situation et une intervention ». L'action de l'Etat n'est pas à la hauteur de ses intentions (dit à propos de l'investissement sanitaire) : il faut comprendre pourquoi les doctrines ne se traduisent pas toujours dans les faits. L'auteur expliquera aussi bien la différence des dépenses de santé de deux pays également riches comme la France et l'Allemagne, ou la grande différence des dépenses de deux catégories faiblement différentes quant à leur revenu : les ouvriers agricoles et les ouvriers de l'industrie.

L'ouvrage contient un grand nombre d'indications technico-administratives (contrôles, prestations) qui n'appellent pas de commentaire particulier. Il présente un portrait du médecin fort bien venu et très complet puisque la recherche porte aussi bien sur son rôle social que sur le montant de ses revenus. Mais le chapitre le plus intéressant, pour l'économiste, concerne « le développement des besoins de santé ». Il traite d'abord de l'égalité économique et de la

¹ SELLIER F. : *Dynamique des besoins sociaux*. Ed. Economie et Humanisme, Collection « Relations sociales », Paris, 1970.

concurrence entre les besoins, problème général qui conduit F. Sellier à caractériser ainsi notre science: « C'est la science de l'offre plutôt que de la demande, ou des besoins » (p. 159). Cette réserve est essentielle, car elle incite à compléter ainsi la formule de l'auteur: la science économique s'occupe de l'offre (plutôt que de la production) de même qu'elle s'occupe de la demande (plutôt que des besoins). Ou mieux: l'un des aspects de la science économique ne s'occupe que de l'offre et de la demande — c'est la chrématistique d'Aristote — alors que l'autre aspect, aussi important que le premier, s'occupe du cadre juridique, technique... de ces offres et demandes — c'est l'économique d'Aristote que nous appelons plutôt la politique économique. L'auteur ajoute que « l'offre est toujours plus active que la demande » et que c'est elle qui détermine l'orientation du progrès technique malgré le slogan du « consommateur-roi » (p. 148). On admet d'habitude, en effet, que la production est guidée par des impératifs technologiques (tels que l'automation), mais pourquoi oublier que notre siècle réalise les vieux désirs de l'humanité (reproduire la musique, parler à distance, éclairer par simple contact, marcher sur la lune...) et que les inventions contemporaines les plus nombreuses sont faites pour gagner du temps, comme le veut le public ?

Dans le même chapitre, l'auteur oppose différentes attitudes à l'égard du besoin de santé (l'assurance est humaine, l'assistance est honteuse) en mentionnant, par exemple, l'enquête sur les ressources qui permet, aux Etats-Unis, la gratuité des soins. Théoriquement l'opposition est nette. L'est-elle en fait ? Je sais que l'enquête sur les ressources d'un étudiant se borne à une déclaration de non-imposition que délivre l'administration et je me demande s'il en va autrement pour les assistés médicaux. Dans ce cas évoquer une « allégeance de pauvreté » serait abusif. Je le donne comme un exemple du ton désabusé qu'on pourrait reprocher à F. Sellier. Puisqu'il admet la réussite de la Sécurité sociale, fallait-il adopter si souvent une attitude si sceptique ?

L'auteur pourrait répondre que son apport principal consiste à démythifier le rôle des valeurs dans la transformation sociale. Des trois explications possibles — par les valeurs, par les fonctions, par l'action sociale — la troisième lui paraît la meilleure. Ce ne sont pas les doctrinaires qui expliquent le mieux le progrès social, ni les conditions économiques (rapport population/ressources, rythme de développement), mais l'affrontement de groupes déterminés. Il peut d'ailleurs justifier sa préférence par l'histoire: l'analyse de multiples initiatives en matière sociale indique la vanité d'une théorie générale de l'intervention publique. Il faut juger cas par cas, suivant l'action de tel ou tel groupe, différent selon le temps et le lieu. Le grand mérite de l'auteur est d'avoir distingué ce qui est contingent et nécessaire dans l'évolution sociale.

JEAN VALARCHÉ

Le cash flow¹

Le *cash flow* ou flux de fonds est probablement l'un des termes les plus couramment utilisés dans les domaines de l'analyse financière, de l'étude d'investissements, de la prévision à court terme et du contrôle de gestion; il semble qu'il soit aussi l'un des plus mal compris, plus particulièrement en Europe où les définitions qui lui sont données sont le plus souvent aussi confuses et imprécises que fantaisistes, même — ou surtout — lorsque la presse financière s'en empare.

¹ Gilbert RIEBOLD: *Le cash flow*. 183 p. Les Editions d'Organisation, Paris, 1968.

Rien d'étonnant, dès lors, à ce que M. G. Riebold ait consacré un livre à faire une mise au point qui s'imposait. L'auteur, qui a eu l'occasion de se familiariser avec les techniques américaines dans le domaine financier au cours d'un long séjour aux Etats-Unis, poursuit actuellement son activité dans le secteur bancaire français; il est donc particulièrement bien placé pour lever l'équivoque qui pèse sur certains termes et leur traduction.

L'ouvrage débute par une approche du cash flow au cours de laquelle le lecteur apprend très simplement, et de façon claire et précise, en quoi consiste le flux de trésorerie, en quoi il diffère du bénéfice, comment un déficit n'exclut pas son existence, quel est son rapport avec le financement.

Après avoir exposé diverses conceptions de *cash flows*, américaines et françaises notamment, l'auteur aborde une partie pratique consacrée à l'analyse des composants du fonds de roulement, analyse qui repose principalement sur les méthodes d'observation directe des opérations réalisées et de la recherche des variations constatées par les comptes schématiques. L'auteur propose ensuite quelques exemples de présentations différentes des analyses du fonds de roulement adoptées par certaines grandes sociétés.

Le chapitre suivant est consacré à l'analyse du *cash flow* dans une entreprise de services, une société commerciale et une société industrielle, chacun des trois cas illustrant une manière différente de procéder.

L'ouvrage se termine par une présentation du bilan cinéramique, véritable synthèse de plusieurs documents financiers traditionnels, et par l'étude de trois autres utilisations pratiques de l'analyse du *cash flow*, notamment dans le cadre du choix des investissements et de l'évaluation des entreprises.

Cet excellent ouvrage, clair, d'un vocabulaire courant, illustré de nombreux exemples et schémas, sera lu avec profit par tous ceux — directeurs financiers, analystes, comptables — qu'intéressent les méthodes modernes de gestion.

V. CARRARD

Le fonds de roulement¹

Pour beaucoup, la notion de fonds de roulement n'était, jusqu'il y a peu de temps, que d'un intérêt secondaire dans le cadre de la gestion financière. Les exigences de l'expansion, les nécessités qu'entraîne l'emploi des méthodes de prévision à moyen et long terme ont fait prendre conscience aux dirigeants d'entreprise que le fonds de roulement est un investissement, au même titre que les investissements techniques.

L'ouvrage que M. Audoye consacre à cet important concept débute par les définitions traditionnelles et dynamiques que l'on peut lui donner. L'auteur nous propose ensuite l'étude des fonds de roulement direct, global et marginal, puis examine la structure verticale et la fixité du fonds de roulement.

Le niveau des fonds de roulement est influencé à la fois par le niveau du capital circulant et par celui des crédits à court terme obtenus. C'est à l'analyse des niveaux de fonds de roulement — maximal, minimal, optimal, réel — qu'est consacré le chapitre 6. La suite du livre se propose d'examiner la détermination, l'expression et le calcul des fonds de roulement directs, la détermination du fonds de roulement global et celle des fonds de roulement marginaux.

¹ Jean-Marie AUDOYE: *Le fonds de roulement*, 106 p. Entreprise Moderne d'Édition, Paris, 1970.

Dans la dernière partie de son livre, l'auteur étudie la courbe du fonds de roulement en relation avec la dimension de la firme et avec le degré d'élaboration des produits.

L'ouvrage se termine par un chapitre consacré à la détermination des fonds de roulement global et direct prévisionnels, ainsi qu'à l'étude de l'intégration du fonds de roulement dans les calculs de rentabilité des plans d'investissement; l'étude de ce dernier cas permet de faire remarquer que, contrairement aux investissements techniques, le fonds de roulement ne subit pas de dépréciation et par conséquent devrait être disponible à la fin de la période couverte par les plans d'investissement, ce qui implique qu'on en tienne compte dans le calcul d'actualisation.

L'ouvrage de M. Audoye intéressera tous ceux qui, à des titres divers, ont des responsabilités dans le domaine de la gestion financière.

V. CARRARD

Le critère de rentabilité¹

L'Institut d'administration des entreprises organise chaque année des sessions d'étude sur les problèmes importants et actuels qui préoccupent les économistes et les cadres d'entreprise. Il a consacré en 1963 l'un de ses séminaires au thème: « Le critère de rentabilité et ses applications dans la gestion des entreprises ». Les exposés présentés à cette occasion sont réunis dans un livre édité par l'Institut. Ils sont consacrés notamment aux sujets suivants: l'étude du critère de rentabilité et son rôle dans la gestion des entreprises; l'utilisation de ce critère pour le choix des investissements en biens d'équipement; actualisation et taux de profit dans les calculs de rentabilité; la politique commerciale, facteur de rentabilité pour l'entreprise; recherche de la rentabilité dans l'action commerciale; importance de la régulation production-vente pour l'amélioration de la productivité et de la rentabilité; utilisation du critère de rentabilité dans une gestion décentralisée par centres de responsabilité; la recherche de rentabilité et la gestion des stocks; la fiscalité des entreprises et la croissance économique; l'utilisation du critère de rentabilité dans les exercices de simulation et les jeux d'entreprises; l'importance de l'exportation dans l'amélioration de la rentabilité de l'entreprise sur son marché intérieur.

V. CARRARD

Le contrôle des comptes²

L'équipe directoriale d'une entreprise moderne ne peut plus se contenter, comme cela fut souvent le cas par le passé, de tenir une comptabilité approximative non adaptée aux impératifs de gestion. Au-delà de sa fonction historique, fiscale et juridique, elle doit répondre aux impératifs du « management ». Encore faut-il en contrôler l'exactitude et la sincérité. C'est à cet aspect du problème que M. Bellaïche consacre son ouvrage.

Le premier chapitre est consacré au problème de l'émission d'une opinion par le commissaire aux comptes; l'élaboration de cette opinion passe par diverses étapes et s'appuie sur des techniques telles que la fixation et l'application de normes de contrôle, et la recherche de

¹ Divers auteurs: *Le critère de rentabilité et ses applications dans la gestion des entreprises*. 220 p. Institut d'Administration des Entreprises de l'Université de Paris, 1964.

² R. BELLAÏCHE: *Le contrôle des comptes*, 108 p. Ed. Dunod, Paris, 1969,

la substantialité dans la comptabilisation. Les relations humaines entre l'entreprise contrôlée et le vérificateur jouent également un rôle prépondérant au niveau de la qualité et de l'efficacité du travail effectué.

La suite de l'ouvrage aborde l'étude du contrôle préalable, dont le but est l'appréciation du contrôle interne, celle du contrôle physique des actifs, qui constitue la meilleure technique à la disposition des commissaires; enfin, le dernier chapitre traite du contrôle final effectué à la clôture de l'exercice, sur le double plan théorique et pratique.

L'auteur conclut en formulant quelques vœux: certaines techniques employées par les commissaires aux comptes sont contraires aux habitudes prises; il faudrait donc qu'un bouleversement survienne, qu'une triple mutation des esprits s'effectue au niveau des chefs d'entreprise, des actionnaires et des commissaires eux-mêmes, ceux-ci devant absolument prendre conscience de leurs responsabilités civiles, pénales et morales.

Cet ouvrage devait répondre à une question; il atteint son but.

V. CARRARD

Les budgets flexibles¹

Bien que la notion de budget flexible remonte à plusieurs années, les ouvrages de gestion d'entreprise parus au cours des deux dernières décennies l'ignorent souvent ou, s'ils en font mention, ce n'est que brièvement, sans présentation d'une réelle théorie générale. Le livre que nous présentons dans ces lignes tend à combler cette lacune; il est le résultat de travaux personnels de l'auteur, fruit d'une vingtaine d'années d'expériences passées à étudier et à améliorer la technique budgétaire.

La première partie de cet ouvrage est consacrée à l'étude des coûts marginaux et des coûts moyens; une large place y est faite à leurs applications, notamment sur les plans de la réduction des coûts, de l'analyse de la valeur, de la comparaison de coût et de la rentabilité des investissements.

On voit ensuite, dans la seconde partie, dans quelle mesure les théories préalablement exposées peuvent être utilisées. Les notions de *capacité de production*, *volume normal* et *paliers de production* prennent une importance capitale qui ne peut être ignorée dans la mesure où l'on veut calculer avec précision les dépenses en fonction de la production. La troisième et dernière partie traite des budgets flexibles avec leur implication dans la comptabilité. L'auteur tente de montrer qu'un système de comptabilité industrielle peut sans aucune difficulté être construit sur des budgets flexibles. Dans ce but, il s'efforce de:

- préciser ce qu'il appelle *frais continus et frais discrets*; ces deux notions ont une grande importance, elles définissent deux modes de création des dépenses;
- présenter une théorie générale des budgets flexibles;
- montrer que cette théorie est parfaitement en accord avec les systèmes comptables et les différents calculs d'écart ou *variances* qui sont généralement chiffrés;
- établir un plan comptable qui permettra de retenir les principales dépenses à étudier;
- présenter, en accord avec la théorie précédemment développée et les frais retenus, une application des budgets flexibles;
- étendre la notion des budgets flexibles de frais généraux aux objectifs flexibles d'approvisionnement.

¹ Jean DALOUBEIX: *Les budgets flexibles*. 232 p. Entreprise Moderne d'Édition, Paris, 1970.

La fin de cette troisième partie est consacrée à l'étude des *budgets en phase* avec les dépenses et la production, c'est-à-dire à l'analyse d'un problème de périodicité, et à l'examen des inconvénients et des défauts de l'usage qui consiste à considérer les amortissements en tant que frais fixes.

L'ouvrage de M. Daloubeix contient de nombreuses applications numériques et graphiques qui en illustrent le caractère pratique. Il intéressera les directeurs financiers, chefs comptables, directeurs d'usine, contrôleurs de gestion, économistes d'entreprise, et plus généralement tous les cadres et ingénieurs concernés par la technique budgétaire, les prix de revient, la rentabilité.

V. CARRARD

La consolidation des bilans dans le marché commun¹

Ce traité n'a pas la prétention de faire du bilan et des comptes consolidés une étude exhaustive. Il veut d'abord rappeler les idées élémentaires d'un domaine comptable connu des professionnels, mais d'une manière tout à fait insuffisante encore à l'époque actuelle, sur un plan général et surtout supranational.

Dans un premier chapitre consacré à la concentration des entreprises, l'auteur s'attache à définir les termes le plus souvent employés, tels que: *concentration verticale*, *concentration horizontale*, et donne un exemple type, celui de l'Allemagne. Il passe ensuite à l'étude du *groupe*, défini comme un ensemble d'entreprises unies par des liens quelconques, mais suffisants pour permettre une action commune, et de *l'entente*, définie comme un accord conclu entre des entreprises indépendantes, en vue de limiter la concurrence; le *cartel*, le *corner*, le *gentleman's agreement*, le *consortium*, l'*omnium*, le *pool*, la *holding*, le *konzern*, la *filiale* sont enfin passés en revue.

Le deuxième chapitre traite de l'origine de la consolidation, qui puise ses sources aux Etats-Unis, au Canada et en Grande-Bretagne.

La suite de l'ouvrage est plus particulièrement consacrée à l'examen de l'état de la consolidation, en 1964, dans les principaux pays, et notamment à la confrontation financière des sociétés européennes les plus importantes de l'industrie chimique pour l'exercice 1963.

Le quatrième chapitre traite des participations financières — minoraires, majoritaires, croisées, enchevêtrées — de leur aspect fiscal, et des principaux comptes ayant trait à la consolidation.

L'auteur étudie ensuite tour à tour la technique de la consolidation, émaillant son exposé d'exemples de quelques types d'actions — Esso Standard, Petrofina notamment — les problèmes généraux posés par la consolidation, propose des remèdes et avance quelques suggestions. Dans sa conclusion, M. Dupuis fait enfin remarquer que maintenant, à l'aide du Plan comptable international, seul le mécanisme du raisonnement scientifique de l'économie générale conduit le mécanisme de l'enregistrement comptable rationnel des faits de gestion particulière.

Tous ceux qu'intéresse l'évolution des faits économiques et financiers liront cet ouvrage avec profit.

V. CARRARD

¹ Michel DUPUIS: *La consolidation des bilans dans le Marché commun*, Entreprise Moderne d'Édition, Paris, 1965, 164 p.

Principes et pratique de gestion financière¹

Les auteurs de ce livre, R. Mazars et P. Rudelli, font métier de conseiller chaque jour les chefs d'entreprise et leurs collaborateurs. Ils sont ainsi amenés à connaître toujours mieux leurs préoccupations dans le domaine financier; ils ont préparé ce livre à leur intention, en mettant l'accent sur l'aspect pratique de la gestion des entreprises.

Dans une première partie, les auteurs dressent l'inventaire des besoins de l'entreprise; ils étudient donc son patrimoine, concrétisé par l'actif du bilan et comprenant notamment les rubriques générales suivantes: immobilisations, stocks, valeurs réalisables à court terme et disponibles.

L'inventaire des ressources fait l'objet de la seconde partie, qui introduit le lecteur à l'examen des capitaux propres — apports, augmentations de capital, autofinancement — des capitaux empruntés à long ou moyen terme — emprunts obligataires, hypothécaires, financement d'origine étatique, concours offert par certains organismes publics spécialisés, crédits mobilisables, bons de caisse, leasing — et des capitaux à court terme — fournisseurs, clients, banques.

La synthèse de ces besoins et ressources est décrite dans la troisième partie, qui présente les documents financiers principaux, à savoir le bilan, le compte d'exploitation et le compte de pertes et profits, le bilan consolidé et le tableau de financement; celui-ci, appelé aussi tableau des emplois et des ressources, a pour but de décrire la manière dont, au cours de l'exercice, les ressources dont a disposé l'entreprise ont permis de faire face à ses besoins.

Les deux dernières parties de l'ouvrage traitent de la gestion des capitaux, abordant les problèmes de la trésorerie, du fonds de roulement et du choix des fonds, et des questions ayant trait à la rentabilité et à la prévision; les auteurs présentent dans ce cadre une étude du seuil de rentabilité ou point mort général et un exposé consacré aux méthodes classiques du calcul de rentabilité, ainsi qu'à la méthode des flux de trésorerie actualisés.

Ce livre intéressant, d'un accès facile, d'un vocabulaire dépouillé, intéressera les chefs d'entreprise, les responsables financiers et les étudiants.

V. CARRARD

La préparation des décisions financières²

Cet ouvrage présente une application systématique de la théorie financière au problème des décisions financières au sein de l'entreprise. Du propre aveu de ses auteurs, son but n'est pas de faire de la « théorie », bien que certains points théoriques importants soient développés au cours de leur exposé. Il y a à cela deux raisons: la première est que le champ de leur ouvrage est réduit à la décision financière, par opposition à la décision d'investisse-

¹ R. MAZARS et P. RUDELLI: *Principes et pratique de gestion financière*. 320 p. J. Delmas & Cie, Paris, 1968,

² A. A. ROBICHEK et S. C. MYERS: *La préparation des décisions financières*, p. 182 Dunod, Paris, 1969.

ment; aucune théorie générale du financement ne saurait distinguer ces deux aspects. Toute discussion de théorie uniquement financière ne peut être qu'incomplète. La deuxième raison réside en ceci que les auteurs veulent éviter l'habituelle distinction entre théorie et pratique, et réaliser ainsi un juste milieu, au risque de décevoir théoriciens et praticiens.

Dans un chapitre introductif, les auteurs s'attachent à répondre à trois questions fondamentales. La première a trait aux attributions de la fonction financière, qui, selon eux, consiste à résoudre les problèmes liés à l'acquisition des actifs, au volume total de capitaux à engager, et à la manière de financer ces besoins de capitaux. La seconde a trait aux buts que supposent ces attributions et recouvre par conséquent le problème des objectifs de la fonction financière; dans ce cadre, l'ouvrage dont nous parlons postule que l'objectif du directeur financier est de maximiser la « valeur » de l'entreprise pour les actionnaires, objectif sur lequel doit être axée la politique financière de l'entreprise. Quant à la troisième question, elle concerne la méthode utilisée dans le livre pour aborder les problèmes financiers, et qui est normative, par opposition aux méthodes descriptives et empiriques. Le chapitre deuxième présente les variables financières dans un système économique simplifié — par exemple, les concepts de valeur actualisée et de taux de rentabilité, et différentes définitions du revenu.

Les deux chapitres suivants font pénétrer le lecteur dans un univers un peu plus structuré que précédemment. Le premier est consacré à l'étude du choix entre capitaux empruntés et fonds propres; les auteurs y confrontent les hypothèses « traditionnelles » et celle de Modigliani et Miller; ils examinent en outre plusieurs corollaires de la théorie financière. Dans le second, l'étude se trouve élargie par des décisions financières, par l'introduction des dividendes comme une variable. Ceci introduit le problème nouveau de l'investissement, car il faut bien réinvestir le revenu qui n'a pas été distribué sous forme de dividendes; et le réinvestissement introduit le problème de la croissance. Ce chapitre traite donc d'un univers plus complexe et plus « pratique » pour quatre raisons: prise en considération des dividendes, de l'investissement, de la croissance et de l'imperfection des marchés.

Le chapitre cinq est une étude détaillée des effets de l'incertitude sur la décision financière; il permet aux auteurs d'établir une formule d'évaluation à fondement théorique plus général et plus rigoureux, et de remarquer en guise de conclusion que les modèles étudiés précédemment sont utiles, mais insuffisants pour expliquer l'évaluation d'une action en tant que placement.

Le chapitre suivant traite d'un schéma financier normatif. Les auteurs se proposent d'y rassembler leurs connaissances en matière financière, pour dégager les relations possibles entre les principales variables financières; certaines de ces variables sont familières: revenu, endettement, dividende, croissance, incertitude. Les auteurs y ajoutent les contraintes inhérentes aux capitaux, la fiscalité, l'inflation, les coûts d'émission et de transaction, et tentent, dans la mesure du possible, d'intégrer tous ces facteurs dans une fonction objective fondée sur la formule d'évaluation élaborée dans le chapitre précédent; ils tendent, en résumé, à étudier la nature du jugement qu'il faut porter.

Les chapitres sept et huit traitent respectivement des aspects de la décision à court et à long terme, considérés comme des sous-problèmes du modèle général construit au chapitre précédent. Ces deux derniers chapitres doivent être considérés comme un essai sur les techniques quantitatives et visent à réduire la part de l'estimation purement subjective dans la prise de décisions.

Bien que, de leur propre aveu, les auteurs se soient « jetés à l'eau » en proposant des méthodes ignorées par la littérature classique, ils sont certains d'avoir identifié les variables qui conditionnent la décision financière; leur certitude est toutefois moins grande en ce qui concerne leurs formulations.

Ce livre, qui suppose acquise une compétence en matière financière et une certaine habitude du raisonnement économique, a l'ambition d'être utile à plusieurs catégories de lecteurs: les étudiants en économie et finance — licenciés ou non — les professeurs enseignant les sciences économiques et financières, désirant disposer d'un résumé des développements récents de la théorie financière, enfin les directeurs financiers qui ont actuellement à prendre les décisions analysées dans cet ouvrage.

V. CARRARD

Studies in company finance¹

Cet ouvrage présente, pour la première fois, un résumé analytique de la position financière des entreprises britanniques — commerciales et industrielles — dont les actions sont cotées en bourse. Il couvre 2549 sociétés, représentant environ la moitié de la production totale des entreprises industrielles britanniques, au cours de la période 1949-1953.

Ce livre contient des études sur la croissance des sociétés, la politique de dividende, le degré de recours à l'autofinancement, l'emploi du crédit bancaire et commercial, le recours au marché des émissions.

Il présente d'autre part des études consacrées à des types particuliers d'industrie (brasserie, coton, matériaux de construction et poterie, construction, appareils électriques, commerce de détail); ces études montrent comment les informations financières peuvent être utilisées, conjointement avec d'autres données, pour donner une image plus complète et plus étendue que précédemment de l'industrie.

V. CARRARD

Les Communautés européennes et les relations Est-Ouest²

Cet ouvrage présente le compte rendu d'un colloque qui s'est tenu en 1966 à l'Institut de l'Université libre de Bruxelles. L'objet de la réunion était de confronter les vues d'hommes de science et de praticiens de l'Est et de l'Ouest sur la problématique réelle des échanges Est-Ouest — y compris ses inévitables prolongements politiques. Certains de ces exposés font ressortir les obstacles actuels qui freinent le développement des relations commerciales entre la CEE et les pays de l'Est. Il convient de faire la part des obstacles politiques et économiques.

Si les objections traditionnelles à l'égard des échanges Est-Ouest s'estompent peu à peu, il n'en subsiste pas moins des difficultés sérieuses et réelles qu'il faut tenter de surmonter.

¹ Brian TEW et R. F. HENDERSON: *Studies in Company Finance*. 301 p. National Institute of Economic and Social Research, Cambridge University Press, Cambridge, 1959.

² *Les Communautés européennes et les relations Est-Ouest*, Editions de l'Institut de sociologie, Université libre de Bruxelles, 1966.

Elles sont de trois ordres: proprement techniques d'abord, impliquant une simple amélioration des échanges en fonction des différences de systèmes économiques; technico-politiques ensuite, parce que les solutions techniques dépendent de l'éclairage politique qu'on leur donne; politiques enfin qu'il faut examiner avec la même objectivité que les autres si l'on veut progresser.

Les différentes subjectivités qui se côtoient et s'affrontent, les phénomènes de conscience font partie des réalités tout autant que les faits matériels et constituent une part importante de la problématique des rapports Est-Ouest, même sur le plan économique.

Difficultés techniques. Tout d'abord le problème de la signification différente des prix qui ne se pose pas seulement dans les relations CEE-pays de l'Est, mais dans le cadre beaucoup plus large de l'harmonisation des politiques économiques et commerciales de tous les pays.

Un autre problème technique grave a été soulevé, celui du manque de convertibilité monétaire. Tant que la convertibilité demeurera très limitée entre les pays de l'Est eux-mêmes, il n'est guère concevable que l'on puisse parvenir à la multilatéralité des échanges entre l'Est et la CEE.

Cette convertibilité monétaire et cette multilatéralité des échanges entre les pays de l'Est eux-mêmes sont liées à la contradiction entre des planifications strictement nationales. Les problèmes qui se dissimulent derrière la convertibilité et la multilatéralité débordent le cadre des systèmes économiques; ils sont liés à l'accroissement objectif et constant des dimensions optimales des zones de production évoluée et des aires d'application de la technologie moderne. Une organisation politico-économique mondiale avec ses disciplines sanctionnées, s'imposant par-dessus les souverainetés nationales, n'est pas pour le moment accessible.

Problèmes technico-politiques. La question essentielle reste celle du remplacement de la politique des contingentements et restrictions quantitatives par une libération relative des échanges. Les limites de cette libération sont, à l'Est, les impératifs des plans-cadres, à l'Ouest, le maintien d'un équilibre relatif de la balance des paiements et la stabilité économique et sociale. Il ne se pose pas seulement une question de niveau des tarifs ou des contingents, mais aussi celle de l'équilibre économique et financier global. Le souci de maintenir cet équilibre général se manifeste dans la politique commerciale commune effective (politique agricole) ou projetée, et dans les multiples mesures de protection détournée adoptées par les Etats membres dans leurs sections économiques faibles (charbonnages, sidérurgie, etc.) même en ce qui concerne les échanges intra-communautaires.

Problèmes politiques. Se préoccuper de l'accroissement des échanges Est-Ouest dans le cadre de la prospective communautaire implique évidemment une négociation globale pays de l'Est-CEE et donc la reconnaissance, au moins de fait, de la Communauté économique. Or les membres du COMECON s'obstinent à considérer les pays de la CEE comme des entités non seulement politiques mais même économiques séparées.

D'autre part, une révision antidogmatique de l'attitude des dirigeants des pays de l'Est semble souhaitée à l'égard des méthodes d'organisation internationale. Cette révision aiderait beaucoup les éléments progressistes à l'Ouest dans l'accélération et la démocratisation du processus d'intégration indispensable, en permettant de surmonter mieux que ce n'a été le cas jusqu'ici, la résistance structurelle des intérêts particuliers et les habitudes périmées.

Européens et Marocains 1930-1956¹

Cet ouvrage apporte une pièce importante au dossier des rapports entre pays colonisateurs et pays colonisés.

L'auteur, grâce à une grande connaissance des questions marocaines, décrit le phénomène de décolonisation qui s'étend de 1930 à 1956. Son étude basée sur le côté sociologique remonte aux sources de ce conflit. D'abord l'auteur étudie les causes politico-historiques, puis les aspects économiques et termine par les aspects sociaux.

La valeur de cet ouvrage repose sur la façon dont le sujet a été traité. Une fois que la base politico-économique a été bâtie, l'auteur analyse l'influence de cette coexistence des sociétés marocaine et européenne. En ne se basant que sur des faits précis, il a essayé de démontrer les erreurs des uns et celles des autres.

Ce livre est particulièrement d'actualité car de nos jours tous les problèmes de colonisation et de décolonisation ne sont pas résolus. Souhaitons que les intéressés s'y réfèrent et tirent profit des expériences et du précieux enseignement que l'auteur a bien voulu nous communiquer.

¹ Ladislav CERYCH: *Européens et Marocains 1930-1956, Sociologie d'une décolonisation*, 430 p. Collège d'Europe, De Tempel, Tempelhof, Bruges, 1964,